

Les personnels enseignants de l'enseignement supérieur du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - 2013-2014

Au cours de l'année universitaire 2013-2014, 92 300 enseignants sont en fonction dans les établissements publics d'enseignement supérieur. Parmi ces enseignants, 56 900 appartiennent aux corps des enseignants-chercheurs titulaires (y compris les corps à statuts spécifiques), 13 100 sont des enseignants du second degré et 22 300 sont des enseignants non permanents (hors chargés d'enseignement vacataires, agents temporaires vacataires et invités). Cet effectif s'est accru de 1,2% entre 2013 et 2014 (+0,7% pour les enseignants-chercheurs titulaires).

Jérôme Tourbeaux,
Marc Bideault,
et Julien Thirion
DGRH A1-1

Les personnels enseignants de l'enseignement supérieur se répartissent en trois grandes catégories : les enseignants-chercheurs titulaires – et stagiaires – (62%), les personnels du second degré affectés dans l'enseignement supérieur (14%) et les personnels enseignants non permanents (24%) (*tableau 1, p. 2*).

Les enseignants-chercheurs titulaires (y compris les corps à statuts spécifiques) se composent pour 1/3 de professeurs des universités (PR) et pour 2/3 de maîtres de conférences (MCF).

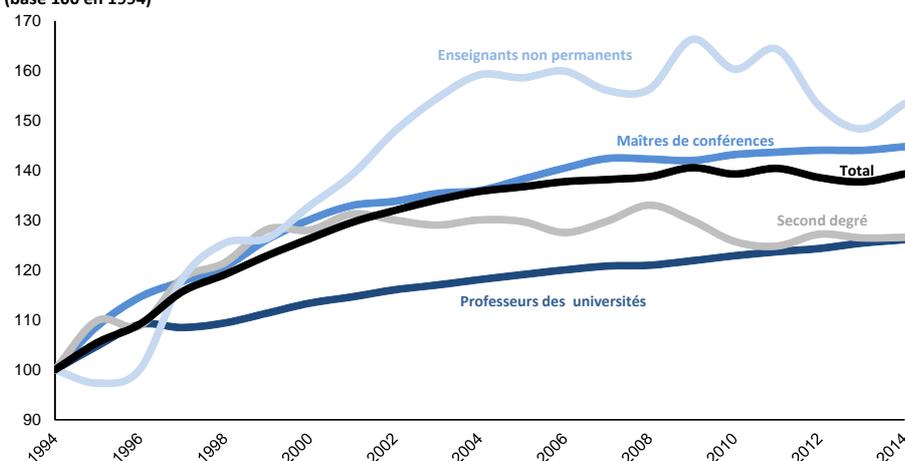
La catégorie des personnels enseignants non permanents réunit les doctorants contractuels effectuant un service d'ensei-

gnement (38%), les attachés temporaires d'enseignement et de recherche (22%), les assistants des disciplines hospitalo-universitaires (20%), les enseignants associés (13%), les lecteurs et les maîtres de langues (5%), ainsi que les professeurs contractuels sur emplois vacants du second degré (3%).

La croissance des effectifs des enseignants du supérieur ralentit

L'effectif total des enseignants du supérieur a augmenté de 39% au cours des vingt dernières années, variant de 66 200

FIGURE 1 - Evolution de l'effectif des personnels de l'enseignement supérieur selon depuis 1994 (base 100 en 1994)



Effectifs par catégories (en milliers)	1994	1999	2004	2009	2013	2014	Evolution 1994-2014	Evolution 2004-2014
Professeurs des universités	16,1	18,0	19,1	19,7	20,2	20,4	+26,7%	+6,8%
Maîtres de conférences	25,2	31,8	34,3	35,8	36,4	36,6	+45,2%	+6,7%
Second degré	10,3	13,2	13,4	13,4	13,1	13,1	+27,2%	-2,2%
Enseignants non permanents	14,5	18,4	23,1	24,2	21,6	22,3	+53,8%	-3,5%
Total	66,2	81,4	90,0	93,1	91,2	92,3	+39,4%	+2,6%

Source : MENESR DGRH A



TABLEAU 1 - Enseignants en fonctions dans l'enseignement supérieur en 2014

Fonctions	Professeurs des universités titulaires (et stagiaires)	Maîtres de conférences titulaires (et stagiaires) (1)	Enseignants du second degré	Doctorants contractuels avec mission d'enseignement (2)	Attachés temporaires d'enseignement et de recherche (3)	Enseignants associés	Lecteurs et maîtres de langue	Professeurs contractuels sur emplois vacants du second degré (4)	Chefs de clinique, AHU, PHU (5)	Total	% disciplinaire
Disciplines : groupe de disciplines CNU et sous-total par grande discipline											
Groupe 1 : Droit et Science politique	1 348	2 430		595	797	367				5 537	6,0%
Groupe 2 : Sciences économiques et de gestion	980	2 860	1 786	502	550	783				7 461	8,1%
Sous-total Droit, sciences économiques et de gestion	2 328	5 290	1 786	1 097	1 347	1 150				12 998	14,1%
Groupe 3 : Langues et Littératures	1 723	4 379	4 159	523	621	86	1 003			12 494	13,5%
Groupe 4 : Sciences humaines	2 108	4 414	895	1 008	804	476				9 705	10,5%
Groupe 12 : Interdisciplinaire	561	1 850	1 870	164	270	342	3			5 060	5,5%
Théologie	33	20	3		1					57	0,1%
Sous-total Lettres et sciences humaines	4 425	10 663	6 927	1 695	1 696	904	1 006			27 316	29,6%
Groupe 5 : Mathématiques et Informatique	2 152	4 498	1 156	1 253	636	172				9 867	10,7%
Groupe 6 : Physique	929	1 500	783	642	78	22				3 954	4,3%
Groupe 7 : Chimie	1 061	2 174	55	747	156	43				4 236	4,6%
Groupe 8 : Sciences de la terre	444	875		460	115	22				1 916	2,1%
Groupe 9 : Mécanique, Génie mécanique, Génie informatique, Énergétique	2 254	4 711	1 987	1 091	470	275				10 788	11,7%
Groupe 10 : Biologie et Biochimie	1 222	3 237	375	1 347	294	77				6 552	7,1%
Sous-total Sciences et techniques	8 062	16 995	4 356	5 540	1 749	611				37 313	40,4%
Pharmacie	580	1 194		101	80	60			73	2 088	2,3%
Médecine	4 228	1 523				235			3 889	9 875	10,7%
Odontologie	131	402				25			414	972	1,1%
Sous-total Santé	4 939	3 119		101	80	320			4 376	12 935	14,0%
Corps spécifiques affectés dans des grands établissements (hors disciplines CNU)	599	488		16		8				1 111	1,2%
Total	20 353	36 555	13 069	8 449	4 872	2 993	1 006	599	4 376	92 272	100%
% Fonctions	22,1%	39,6%	14,2%	9,2%	5,3%	3,2%	1,1%	0,6%	4,7%	100%	

(1) Les assistants de l'enseignement supérieur, corps en voie d'extinction, sont inclus.

(2) 5 746 doctorants contractuels n'ont pas d'activité d'enseignement, soit un total de 14 195 doctorants contractuels.

(3) 3 249 ATER sont à temps plein et 1 623 à temps partiel, ce qui correspond à 4 060,5 équivalents temps plein.

(4) Faute d'information à ce sujet, les professeurs contractuels sur emplois vacants du second degré ne sont pas répartis selon l'appartenance disciplinaire.

(5) AHU : Assistants hospitalo-universitaires ; PHU : Praticiens hospitalo-universitaires.

Source : MENESR DGRH A

à 92 300 de 1994 à 2014 (figure 1, p. 1). Les taux de croissances les plus élevés ont, pour cette période, concernés les effectifs des enseignants non permanents (+54%), suivi des MCF (+45%), des enseignants du second degré (+27%) et des PR (+27%).

L'effectif total des enseignants du supérieur a le plus augmenté pendant les années 1990 (+36% de 1994 à 2004), accompagnant la forte hausse du nombre d'étudiants durant cette période. La croissance des effectifs s'est poursuivie dans les années 2000, mais plus modérément (+3% de 2004 à 2014). Celle-ci a principalement concerné les effectifs des enseignants-chercheurs titulaires (+7%), les effectifs des enseignants non permanents et du second degré ayant décliné sur la période (respectivement -3% et -2%).

Entre 2013 et 2014, l'effectif total des enseignants du supérieur a poursuivi sa croissance (+1,2%), principalement attribuable aux enseignants non permanents (+3% contre +0,7% pour les enseignants-chercheurs titulaires).

Les enseignants-chercheurs relevant des Sciences-Techniques sont les plus nombreux, mais les effectifs en Droit-Economie-Gestion progressent le plus rapidement

Relativement stable dans le temps, la répartition des effectifs des enseignants-chercheurs titulaires – MCF et PR – selon leur appartenance disciplinaire montre que près de la moitié d'entre eux (44%) relèvent de la grande discipline des Sciences-Techniques, 27% des Lettres-Sciences humaines, 13% du Droit-Economie-Gestion et 14% de la Santé (tableau 2, p. 3).

Les effectifs en Droit-Economie-Gestion ont cependant augmenté un peu plus rapidement (+15% entre 2004 et 2014) que ceux des Lettres-Sciences humaines (+10%), des Sciences-Techniques (+6%) et de la santé (+2%) au cours des dix dernières années.

Au sein des Sciences-Techniques, 28%

des effectifs relèvent du groupe disciplinaire des Sciences de l'ingénieur, 27% des Mathématiques-informatique, 18% de la Biologie-biochimie, 13% de la Chimie, 10% de la Physique et 5% des Sciences de la terre. La grande discipline des Lettres-Sciences humaines se compose pour l'essentiel d'enseignants-chercheurs qui relèvent des Sciences humaines (43%) et des Langues-littératures (40%). 16% des effectifs appartiennent au groupe interdisciplinaire et 0,4% (soit 53 individus en 2014) relèvent de la Théologie. Les effectifs qui relèvent de la grande discipline du Droit-Economie-Gestion se répartissent pour moitié en Droit-science politique et pour moitié en Sciences économiques-gestion.

Parmi ces sous-groupes disciplinaires, l'effectif du groupe interdisciplinaire – en particulier les sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) – est celui qui a augmenté le plus rapidement (+25% entre 2004 et 2014), suivi de celui des Sciences économiques-gestion (+16%), des Sciences

TABLEAU 2 - Évolution des effectifs d'enseignants-chercheurs titulaires (et stagiaires) en activité par groupe de disciplines CNU depuis 2004

Disciplines : groupe de disciplines CNU et sous-total par grande discipline	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Evolution 2004-2014
Groupe 1 : Droit et Science politique	3 306	3 437	3 535	3 619	3 654	3 662	3 685	3 692	3 708	3 749	3 778	+14,3%
Groupe 2 : Sciences économiques et de gestion	3 309	3 447	3 543	3 616	3 631	3 652	3 701	3 739	3 771	3 802	3 840	+16,0%
Sous-total Sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion	6 615	6 884	7 078	7 235	7 285	7 314	7 386	7 431	7 479	7 551	7 618	+15,2%
Groupe 3 : Langues et Littératures	6 080	6 150	6 229	6 256	6 237	6 180	6 206	6 184	6 166	6 129	6 102	+0,4%
Groupe 4 : Sciences humaines	5 692	5 848	6 003	6 110	6 167	6 204	6 281	6 368	6 400	6 449	6 522	+14,6%
Groupe 12 : Interdisciplinaire	1 931	2 006	2 067	2 090	2 135	2 167	2 218	2 283	2 336	2 364	2 411	+24,9%
Théologie	59	58	58	57	55	58	57	56	55	54	53	-10,2%
Sous-total Lettres et sciences humaines	13 762	14 062	14 357	14 513	14 594	14 609	14 762	14 891	14 957	14 996	15 088	+9,6%
Groupe 5 : Mathématiques et Informatique	6 075	6 203	6 329	6 408	6 440	6 445	6 507	6 525	6 560	6 594	6 650	+9,5%
Groupe 6 : Physique	2 613	2 593	2 544	2 539	2 508	2 493	2 482	2 471	2 431	2 429	2 429	-7,0%
Groupe 7 : Chimie	3 265	3 272	3 246	3 280	3 231	3 216	3 231	3 229	3 235	3 218	3 235	-0,9%
Groupe 8 : Sciences de la terre	1 229	1 250	1 264	1 280	1 272	1 294	1 300	1 307	1 321	1 313	1 319	+7,3%
Groupe 9 : Mécanique, Génie mécanique, Génie informatique, Energétique	6 261	6 418	6 512	6 617	6 635	6 665	6 710	6 765	6 838	6 895	6 965	+11,2%
Groupe 10 : Biologie et Biochimie	4 106	4 161	4 213	4 255	4 291	4 289	4 335	4 393	4 424	4 452	4 459	+8,6%
Sous-total Sciences et techniques	23 549	23 897	24 108	24 379	24 377	24 402	24 565	24 690	24 809	24 901	25 057	+6,4%
Sous-total Santé	7 903	7 935	7 981	8 051	7 971	7 985	8 121	8 096	8 072	8 072	8 058	+2,0%
Total	51 829	52 778	53 524	54 178	54 227	54 310	54 834	55 108	55 317	55 520	55 821	+7,7%

Source : MENESR DGRH A

humaines (+15%) et du Droit-science politique (+14%). En revanche, l'effectif de la Physique a décliné (-7%) sur cette même période.

Diversité de la population des enseignants-chercheurs : les corps à statuts spécifiques

Parmi les 56 900 enseignants-chercheurs titulaires, 1 085 (soit 2%) appartiennent à des corps à statuts particuliers. Ces statuts répondent à des missions particulières (conservation et mise en valeur du patrimoine par exemple) et/ou sont spécifiques à certains établissements.

Assimilables aux corps des universitaires – dont les statuts sont définis par le Décret n°84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des PR et du corps des MCF –, on dénombre en 2014 :

- 105 astronomes et 115 astronomes adjoints ;
- 36 physiciens et 64 physiciens adjoints ;
- 116 directeurs d'études et 72 MCF de l'École des hautes études en sciences sociales ;
- 76 professeurs et 141 MCF du Muséum national d'histoire naturelle ;
- 138 directeurs d'études et 94 MCF de l'École pratique des hautes études, de l'École nationale

- des chartes et de l'École française d'Extrême Orient ;
- 63 professeurs du Conservatoire national des arts et métiers ;
- 45 professeurs et 1 sous-directeur de laboratoire du Collège de France ;
- 11 professeurs de 1^{re} classe et 7 professeurs de 2^e classe de l'École centrale des arts et manufactures ;
- 1 sous-directeur de laboratoire des Écoles normales supérieures.

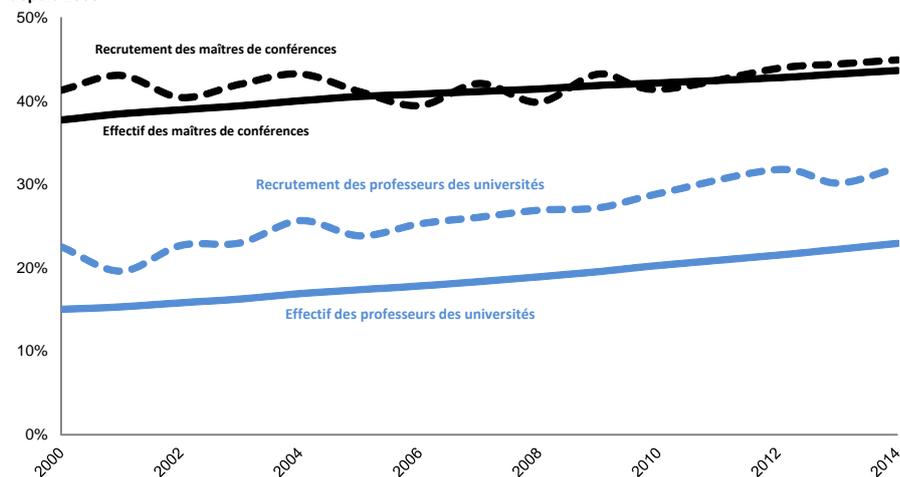
À ces effectifs, s'ajoutent 2 assistants de l'enseignement supérieur qui, affectés dans des observatoires, n'ont pas de discipline attribuée.

Les enseignants-chercheurs sont principalement en fonction dans les universités

La plupart (90%) des enseignants-chercheurs en fonction sont affectés dans les universités et les universités de technologie. Parmi eux, 10% enseignent en instituts universitaires de technologie (IUT) et 2% en écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) (tableau 3, p. 4). Les 10% restants sont affectés dans les écoles d'ingénieurs et les autres établissements (écoles normales supérieures, instituts d'études politiques, grands établissements...).

À cette population, s'ajoutent 1 466 enseignants-chercheurs (soit 3% de la totalité des enseignants-chercheurs) qui ne sont pas en fonction dans des établissements qui relèvent du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche : ils sont pour moitié en position de détachement (auprès d'organismes de re-

FIGURE 2 - Évolution de la part des effectifs et des recrutements féminins d'enseignants-chercheurs selon le corps depuis 2000



Source : MENESR DGRH A

TABLEAU 3 - Répartition des enseignants titulaires (et stagiaires) selon le type d'établissement et selon la position administrative en 2014

Disciplines	Corps	Universités et universités de technologie	Dont Instituts universitaires de technologie IUT	Dont Écoles supérieures du professorat et de l'éducation - ESPE	Ecoles d'ingénieurs (1)	Autres établissements (2)	Sous-total en activité d'enseignement	Détachement hors enseignement supérieur (3)	Autres (4)	Sous-Total hors enseignement supérieur
Droit, sciences économiques et de gestion	Professeurs des universités	2 193	37	3	17	118	2 328	46	24	70
	Maîtres de conférences	5 080	839	17	47	163	5 290	104	95	199
	Enseignants du second degré	1 704	1 000	75	48	34	1 786	-	-	-
Lettres et sciences humaines	Professeurs des universités	4 221	53	105	21	183	4 425	71	27	98
	Maîtres de conférences	10 259	582	684	65	339	10 663	140	137	277
	Enseignants du second degré	6 434	1 072	1 157	314	179	6 927	-	-	-
Sciences et techniques	Professeurs des universités	6 696	843	66	1 198	168	8 062	126	62	188
	Maîtres de conférences	14 587	2 923	242	2 075	333	16 995	192	256	448
	Enseignants du second degré	3 736	2 049	601	514	106	4 356	-	-	-
Santé	Professeurs des universités	4 938				1	4 939	22	27	49
	Maîtres de conférences	3 117	11			2	3 119	18	68	86
Corps spécifiques	Professeurs	6			18	575	599	21	5	26
	Maîtres de conférences	9	1			479	488	10	15	25
Total enseignants-chercheurs titulaires		51 106	5 289	1 117	3 441	2 361	56 908	750	716	1 466
Total enseignants du second degré		11 874	4 121	1 833	876	319	13 069	-	-	-

(1) ENI , INP, IP, INSA , Ecoles centrales, ENS Chimie...

(2) ENS, IEP, grands établissements...

(3) En détachement auprès d'organismes de recherche, d'organismes internationaux, à l'étranger...

(4) Congé longue durée, congé parental, disponibilité...

Source : MENESR DGRH A

cherche, d'organismes internationaux, à l'étranger...) et pour moitié en congé, en disponibilité ou hors-cadre.

La dynamique de recrutement des enseignants-chercheurs assure leur renouvellement

Au cours de l'année universitaire 2013-2014, environ 2 500 enseignants-chercheurs ont été recrutés alors que qu'un peu plus de 1 100 ont pris leur retraite (tableau 4, p. 5). Cependant, le recrutement de la plupart des PR s'effectuant parmi les MCF, ces derniers ne sortent donc pas de la population des enseignants-chercheurs tout en étant comptabilisés comme nouvellement recrutés. D'autres modes de sortie de la population des enseignants-chercheurs existent par ailleurs (décès, démission...). Au final, on observe, hors promotion, un peu plus de 1 recrutement pour 1 départ en retraite d'enseignant-chercheur.

L'âge moyen et l'âge au recrutement des enseignants-chercheurs varient selon les disciplines

Compte tenu des dispositifs en vigueur qui règlementent les départs en retraite, les PR et les MCF partent, dans l'ensemble, à la retraite aux mêmes âges, soit 64 ans et 6 mois en moyenne.

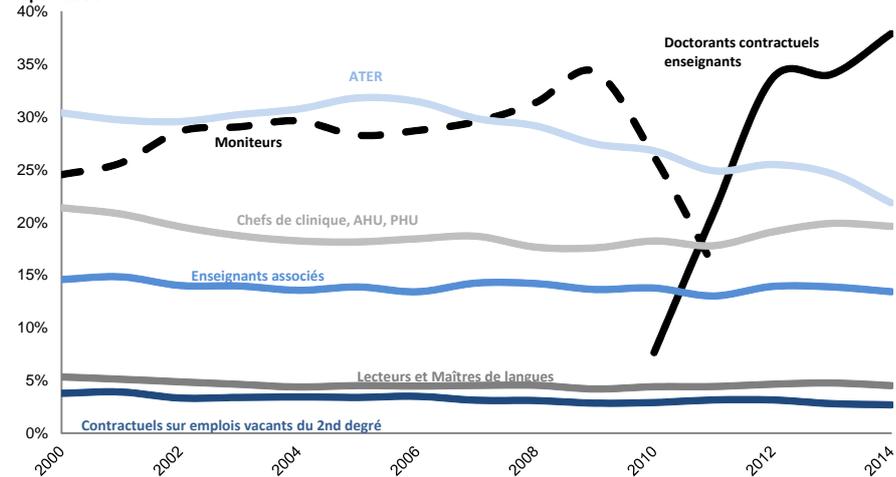
Les perspectives pour les 10 années à venir font apparaître, toutes disciplines confondues, un besoin de renouvellement de 39% du corps des PR et de 17% du corps des MCF.

Les MCF qui relèvent des Sciences-Techniques sont en moyenne un peu plus jeunes (42 ans et 10 mois) que dans les autres disciplines. Ils sont en revanche plus âgés en Lettres-Sciences humaines (46 ans et 6 mois) et en Santé

(47 ans et 1 mois).

L'âge moyen des MCF résulte en grande partie de l'âge auquel ils sont recrutés. Les différentes traditions disciplinaires (taille de la thèse, temps qui lui est consacré, parcours étudiantins divergents...) ont en effet pour conséquence des âges moyens au recrutement moins élevés en Sciences-Techniques (31 ans et 7 mois) qu'en Santé (35 ans et 11 mois) et en Lettres-Sciences humaines

FIGURE 3 - Répartition des enseignants non permanents en fonction dans l'enseignement supérieur selon le statut depuis 2000



Effectifs par catégories	2000	2002	2004	2006	2008	2010	2012	2014
Doctorants contractuels enseignants	-	-	-	-	-	1 783	7 488	8 449
Moniteurs	4 722	6 134	6 828	6 663	7 127	6 117	-	-
ATER	5 851	6 333	7 089	7 302	6 625	6 243	5 664	4 872
Enseignants associés	2 808	3 001	3 125	3 113	3 226	3 209	3 094	2 993
Lecteurs et Maîtres de langues	1 028	1 042	1 010	1 037	1 032	1 027	1 033	1 006
Contractuels sur emplois vacants du 2nd degré	728	714	792	811	703	677	701	599
Chefs de clinique, AHU, PHU	4 118	4 196	4 205	4 280	4 011	4 249	4 244	4 376
Total	19 255	21 420	23 049	23 206	22 724	23 305	22 224	22 295

Source : MENESR DGRH A

(36 ans et 1 mois).

Ces écarts se répercutent ensuite sur l'âge au recrutement des PR, sauf en Droit-Economie-Gestion du fait de la particularité du concours d'agrégation du supérieur, principal moyen d'entrer dans le professorat dans cette discipline. Le concours d'agrégation, ne nécessitant pas d'habilitation à diriger des recherches (HDR), permet des recrutements relativement jeunes (40 ans et 11 mois en moyenne). Par conséquent, les PR qui relèvent du Droit-Economie-Gestion sont un peu plus jeunes en moyenne (49 ans et 8 mois) qu'en Sciences-Techniques (50 ans et 11 mois), qu'en Santé (54 ans et 1 mois) et qu'en Lettres-Sciences humaines (54 ans et 10 mois).

La proportion de femmes augmente, mais elles restent moins nombreuses que les hommes parmi les professeurs des universités et en Sciences-Techniques

En 2014, davantage d'hommes (63%) que de femmes (37%) composent la population des enseignants-chercheurs (tableau 4, p. 5). Cependant, l'écart entre les femmes et les hommes est davantage prononcé parmi les PR (23% des PR sont des femmes) que parmi les MCF (44% des MCF sont des femmes). Même si la proportion de femmes parmi les MCF et les PR augmente au fil du temps – +7 points ces 15 dernières années (figure 2, p. 3) –, le maintien des recrutements féminins en dessous de la barre des 50% (45% en 2014 pour les MCF et 32% pour les PR) empêche d'atteindre la parité entre les hommes et les femmes.

Un écart dans la répartition des enseignants-chercheurs selon le sexe est également observable au niveau des grandes disciplines : 56% des MCF qui relèvent des Lettres-Sciences humaines sont des femmes, contre 51% en Santé, 48% en Droit-Economie-Gestion et 33% en Sciences-Techniques. Dans le corps des PR, la part des femmes est moindre, elle est de 37% en Lettres-Sciences humaines, 27% en Droit-Economie-Gestion, 19% en Santé, et 17% en Sciences-Techniques.

Le différentiel entre le corps des PR et celui des MCF semble principalement s'expliquer par le fait que les femmes MCF soutiennent moins souvent que les

TABLEAU 4 - Effectifs et âges moyens des enseignants-chercheurs titulaires (et stagiaires) recrutés, en activité et partant à la retraite en 2013-2014

Grande discipline	Corps	Maîtres de conférences (1)								
		Recrutement 2013-2014 (3)			Stock 2013-2014			Départs en retraite 2013-2014 (4)		
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Droit, sciences économiques et de gestion	Effectif	136	135	271	2 753	2 530	5 283	89	33	122
	Age moyen (en années ; mois)	33 a ; 8 m	33 a	33 a ; 4 m	46 a	43 a 9 m	44 a 11 m	65 a ; 2 m	63 a ; 11 m	64 a ; 10 m
Lettres et sciences humaines	Effectif	210	334	544	4 656	6 003	10 659	106	99	205
	Age moyen (en années ; mois)	36 a ; 7 m	35 a ; 10 m	36 a ; 1 m	47 a 5 m	45 a 10 m	46 a 6 m	64 a ; 9 m	63 a ; 9 m	64 a ; 3 m
Sciences et techniques	Effectif	410	168	578	11 383	5 602	16 985	147	57	204
	Age moyen (en années ; mois)	31 a ; 7 m	31 a ; 8 m	31 a ; 7 m	42 a 10 m	42 a 11 m	42 a 10 m	64 a ; 5 m	62 a ; 11 m	64 a
Santé	Effectif	130	86	216	1 502	1 592	3 094	74	50	124
	Age moyen (en années ; mois)	36 a ; 2 m	35 a ; 8 m	35 a ; 11 m	47 a 7 m	46 a 7 m	47 a 1 m	65 a ; 8 m	64 a ; 8 m	65 a ; 3 m
Total	Effectif	886	723	1 609	20 294	15 727	36 021	416	239	655
	Age moyen (en années ; mois)	33 a ; 9 m	34 a ; 4 m	34 a	44 a 8 m	44 a 7 m	44 a 7 m	64 a ; 11 m	63 a ; 9 m	64 a ; 6 m

Grande discipline	Corps	Professeurs des universités (2)								
		Recrutement 2013-2014 (3)			Stock 2013-2014			Départs en retraite 2013-2014 (4)		
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Droit, sciences économiques et de gestion	Effectif	75	43	118	1 558	590	2 148	36	9	45
	Age moyen (en années ; mois)	41 a ; 2 m	40 a ; 5 m	40 a ; 11 m	50 a 7 m	47 a 3 m	49 a 8 m	64 a ; 7 m	64 a ; 9 m	64 a ; 7 m
Lettres et sciences humaines	Effectif	144	113	257	2 647	1 524	4 171	107	61	168
	Age moyen (en années ; mois)	48 a ; 6 m	49 a ; 1 m	48 a ; 9 m	55 a 3 m	54 a 2 m	54 a 10 m	64 a ; 6 m	63 a ; 7 m	64 a ; 2 m
Sciences et techniques	Effectif	236	64	300	6 523	1 313	7 836	148	20	168
	Age moyen (en années ; mois)	41 a ; 6 m	44 a ; 3 m	42 a ; 1 m	51 a 1 m	50 a 3 m	50 a 11 m	64 a ; 8 m	64 a ; 1 m	64 a ; 7 m
Santé	Effectif	157	68	225	3 672	860	4 532	68	14	82
	Age moyen (en années ; mois)	44 a ; 2 m	44 a ; 9 m	44 a ; 4 m	54 a 6 m	52 a 6 m	54 a 1 m	65 a ; 1 m	64 a ; 5 m	65 a
Total	Effectif	612	288	900	14 400	4 287	18 687	359	104	463
	Age moyen (en années ; mois)	43 a ; 10 m	45 a ; 8 m	44 a ; 5 m	52 a 8 m	51 a 8 m	52 a 5 m	64 a ; 8 m	63 a ; 11 m	64 a ; 6 m

(1) Hors corps spécifiques et hors assistants de l'enseignement supérieur.
(2) Hors corps spécifiques et hors surnombres.
(3) Les recrutements correspondent aux enseignants-chercheurs nommés l'année civile 2013 (hors mutations donc), tous modes de recrutement confondus (agrégation du supérieur, au fil de l'eau...)
(4) Les départs à la retraite sont ceux qui ont été enregistrés au cours de l'année civile 2013 (hors départs à la retraite après surnombre en ce qui concerne les PR).

Source : MENESR DGRH A

hommes une HDR et candidatent relativement moins à la qualification aux fonctions de PR. En outre, les différences disciplinaires de la proportion de femmes s'observent dès le doctorat et par conséquent, s'expliquent pour beaucoup par des phénomènes se produisant antérieurement à l'entrée du monde professionnel universitaire.

Les doctorants contractuels renforcent leur présence parmi les enseignants non-permanents

Parmi la population des enseignants non permanents, la catégorie des doctorants contractuels qui effectuent un service d'enseignement est celle qui rassemble le plus d'enseignants non permanents, soit 38% en 2014 (figure 3, p. 4). Le contrat de doctorant contrac-

TABLEAU 5 - Enseignants du second degré affectés dans l'enseignement supérieur en 2014

Disciplines	Corps			Total	% disciplinaire
	Professeurs agrégés	Professeurs certifiés	Autres (1)		
Droit, sciences économiques et de gestion	947	836	3	1 786	13,7%
Lettres et sciences humaines	3 079	3 801	47	6 927	53,0%
Sciences et techniques	2 955	1 225	176	4 356	33,3%
Total	6 981	5 862	226	13 069	100%
% Corps	53,4%	44,9%	1,7%	100%	

(1) - Professeurs de lycée professionnel, professeurs d'enseignement général des collèges, enseignants de l'Ecole nationale supérieure des Arts et Métiers (ENSAM)...

Source : MENESR DGRH A

tuel, de création récente, s'est progressivement substitué aux contrats d'allocation de recherche et de monitorat d'initiation à l'enseignement supérieur, ce qui explique l'essor des doctorants contractuels parallèlement au déclin des moniteurs – puis à leur extinction – depuis 2010.

Au fil du temps, le nombre relatif de doctorants contractuels enseignants – ou moniteurs – a augmenté (25% en 2000), principalement au détriment des attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), en particulier depuis le milieu des années 2000. En 2014, les ATER représentent 22% des enseignants non permanents contre 32% en 2005.

En revanche, la part des enseignants non permanents des disciplines hospitalo-universitaires et des enseignants associés apparaissent plutôt stables sur la période étudiée, elles varient, selon les années, entre 18 et 21% pour les premiers et entre 13 et 15% pour les seconds.

Les catégories les moins nombreuses, sont celles des lecteurs et maîtres de langues, ainsi que des professeurs contractuels sur emplois vacants du second degré. Relativement stables dans le temps, ces deux catégories concentrent respectivement, selon les années, de 4 à 5% et de 3 à 4% des enseignants non permanents des établissements publics d'enseignement supérieur.

Trois autres catégories d'enseignants non permanents participent également à l'enseignement supérieur : les enseignants invités, les chargés d'enseignement vacataires et les agents temporaires vacataires. Ils assurent généralement un nombre sensiblement réduit

d'heures d'enseignement comparé aux autres catégories d'enseignants. En 2014, 2 561 enseignants invités et environ 130 000 chargés d'enseignement et agents temporaires vacataires ont été en fonction dans les établissements publics d'enseignement supérieur.

Les enseignants du second degré relèvent majoritairement des Lettres-Sciences humaines

En 2014, parmi les 13 100 enseignants du second degré affectés dans l'enseignement supérieur, 53% appartiennent au corps des professeurs agrégés, 45% à celui des professeurs certifiés et 2% (soit 226 individus) à d'autres catégories tels que les professeurs de lycée professionnel, les professeurs d'enseignement général des collèges ou les enseignants de statut particulier, comme ceux de l'ENSAM (École nationale supérieure des arts et métiers) (*tableau 5, p. 5*).

La part de professeurs agrégés tend à augmenter au fil du temps, ils représentaient 40% de la population des enseignants du second degré affectés dans l'enseignement supérieur au début des années 1990.

La plupart (91%) des enseignants du second degré sont affectés dans les universités et les universités de technologie (*tableau 3, p. 4*). Parmi eux, 35% enseignent en IUT et 15% en ESPE. Les 9% restants sont affectés dans les écoles d'ingénieurs et les autres établissements (écoles normales supérieures, instituts d'études politiques, grands établissements, etc.).

Un peu plus de la moitié des enseignants du second degré relèvent des

Lettres-Sciences humaines, un tiers des Sciences-Techniques et 14% du Droit-Economie-Gestion.

Il est également notable que 68% enseignants du second degré qui relèvent des Sciences-Techniques appartiennent au corps des professeurs agrégés, contre 53% en Droit-Economie-Gestion et 44% en Lettres-Sciences humaines. ■

En savoir plus

- Guerreiro M., Rossi P. et Thirion J. (2014), « Campagne 2014 de recrutement et d'affectation des maîtres de conférences et des professeurs des universités », MENESR, Étude de la DGRH A1-1.

- Tourbeaux J., Rossi P. et Thirion J. (2014), « Origine des enseignants chercheurs recrutés lors de la campagne 2014 », MENESR, Étude de la DGRH A1-1.

- Tourbeaux J. et Thirion J. (2014), « Situation des personnels enseignants non permanents affectés dans l'enseignement supérieur - 2013-2014 », MENESR, Étude de la DGRH A1-1.

Toutes les études relatives aux personnels enseignants de l'enseignement supérieur, les fiches démographiques des sections du CNU et le bilan social de l'enseignement supérieur sont publiés sur le site internet du ministère : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid22708/bilans-et-statistiques.html> ou dans l'application PERSÉ du portail GALAXIE : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid22713/galaxie.html>

Les versions 2011-2012 et antérieures de cette étude étaient publiées dans les *Notes d'Information de la DEPP*.

Sources, définitions et méthodologie

- Les données statistiques portant sur les enseignants-chercheurs titulaires et les enseignants non permanents relevant de la santé (chefs de clinique ; AHU ; PHU) sont issues des fichiers de gestion de la Direction générale des ressources humaines (DGRH) du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MENESR).
- Les données statistiques portant sur les personnels enseignant non permanents, hors santé (doctorants contractuels ; ATER ; enseignants associés ; lecteurs et maîtres de langues ; professeurs contractuels sur emplois vacants du second degré ; invités ; enseignants vacataires), proviennent d'une enquête annuelle réalisée auprès des établissements.
- Les données statistiques figurant dans la présente note sont celles observées au mois de mai 2014, considérées comme représentatives de l'année universitaire 2013-2014.
- Certains personnels ne sont pas évoqués dans cette note : ceux des établissements qui ne relèvent pas du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ainsi que ceux qui exercent leurs fonctions dans des établissements du second degré concourant à l'enseignement supérieur (classes préparatoires aux grandes écoles...).
- Le découpage disciplinaire est celui des sections du Conseil national des universités (CNU), y compris pour les enseignants du second degré auxquels est attribué la section CNU correspondant à leur spécialité disciplinaire.